



Compte rendu du  
Conseil d'Administration  
du 09/11/2018

*Début de la réunion : 19h.*

*Présents : MALARTRE Lionel, MAUBOUCHÉ Alain, DELACHAUX Fanny, RICARD Maurice, BRUNEL Sammy, CLÉMENT Florian, GOUDIN Sébastien, DAUDE Carine, FONTUGNE Régine, BONAL Laure*

*Excusés : GUIBERT Claude, BRUGUIÈRE Franck, COMBIER Christelle, BOUCHET Stéphane, GANRY Cyril*

*Absent : FAUCHER Marc*

***Le Conseil d'administration du 09/11/18 fait suite au bureau du 09/11/18. Les décisions entérinées par le CA ont été préparées, en amont, lors de la réunion du bureau.***

### **1 ) Validation du bureau**

Le changement de président et la composition du nouveau bureau du club ont été actés, en préfecture, le 7 novembre 2018.

Le poste de secrétaire reste vacant. Fanny Delachaux, secrétaire adjointe, assure le remplacement.

### **2 ) Un point sur les adresses mails du club**

Les membres du CA ne savent pas exactement qui a accès et qui utilise l'adresse [aurillacmontagneescalade@gmail.com](mailto:aurillacmontagneescalade@gmail.com) ; Afin d'avoir la main sur la gestion de cette boîte mail, ils décident que seuls les membres du bureau et, si elles se manifestent et que le bureau est d'accord, quelques personnes en ayant un usage connu, y ont désormais accès. Pour ce faire, le mot de passe d'accès actuel va être changé et un message va être envoyé aux utilisateurs actuels de cette boîte mail les informant de ce changement.

### **3 ) Le partenariat avec Décathlon**

Le partenariat entre AME et Décathlon a été renouvelé pour 1 an. Il offre aux adhérents du club une réduction de 10% sur le rayon montagne/escalade. Pour

bénéficiaire de cette réduction, il est nécessaire de présenter la carte FFCAM et la carte Décathlon (gratuite).

Par ailleurs, dans le cadre de ce partenariat, Décathlon a fourni 20 cartes cadeau de 30€ chacune, destinées aux podiums du JIP Contest et du Trophée des petits grimpeurs.

#### **4 ) Le Trophée des petits grimpeurs**

Organisé cette année au gymnase Marie Marvingt, il devrait avoir lieu le dimanche 16 décembre. Au programme : 6 blocs, 2 voies de vitesse et 4 voies de difficulté. La compétition est ouverte aux microbes (2010-1011), poussins (2008-2009) et benjamins (2006-2007). Coût : 8€ pour les licenciés (indifférent FFCAM ou FFME) ou 14€ pour les non licenciés. Les inscriptions sont à réaliser avant l'événement, au plus tard le vendredi 14/12, sur la boutique du site [ame15.com](http://ame15.com), via une fiche à renvoyer à Aurillac Montagne Escalade.

L'équipement des voies aura lieu le samedi 15/12.

**Appel aux bénévoles pour l'encadrement le dimanche** : nous aurons besoin de 15 à 20 bénévoles.

Le dimanche, accueil dès 8h30. Fin de la compétition vers 16h-16h30.

Renseignements auprès de Maurice sur [club@ame15.com](mailto:club@ame15.com)

#### **5) Les projets**

**Assurance club** : Le club a pris une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF, pour environ 300€ par an, qui l'assure sur le bâtiment, sur le matériel et sur les séances découvertes. Cette assurance permet au club non seulement de proposer 2 séances d'escalade gratuites de découverte, mais le couvre aussi pour des séances découvertes proposées dans le cadre d'un repas ou d'une sortie club par exemple, pour un groupe jusqu'à 50 personnes non encore licenciées.

#### **Escalade :**

- **Ecole d'escalade** : La convention, revue et complétée, entre Murmur et nature et AME est validée et signée ce jour, par les 2 présidents, respectivement A. Maubouché et D. Vigouroux.
- **Encadrement groupes adultes à Peyrolles** : le club peut financer des formations complémentaires (FFCAM) aux initiateurs qui le souhaitent ; il suffit d'en faire la demande.
- **Vic-sur-Cère** : pendant les travaux sur le mur de Vic-sur-Cère, le club de Vic, via sa trésorière, demande si AME aurait des créneaux disponibles pour faire grimper ses adhérents. Sur ces créneaux, les jeunes seraient encadrés par des encadrants du club de Vic. Les adultes doivent être autonomes.  
⇒ Réponse donnée par les membres du CA au club de Vic : s'il nous reste des créneaux disponibles et convenant au club de Vic, nous souhaitons, en

contrepartie, des créneaux en temps équivalent pendant lesquels les grimpeurs d'AME pourraient utiliser le mur de Vic-sur-Cère.

Une réunion entre le bureau d'AME et celui de Vic va être fixée pour étudier le sujet.

Par ailleurs, le club de Vic-sur-Cère n'est pas contre l'idée d'un groupe compétition commun avec AME. En termes d'effectifs, cela concernerait 6-8 jeunes d'AME et 2-3 jeunes de Vic. Les modalités financières sont en cours de validation.

Saisie des licences : De nombreuses licences FFCAM ont été saisies. Elles peuvent être retirée à Marvingt, les lundis et jeudis, durant les séances d'initiation adultes.

Le matériel : Une réflexion est engagée pour envisager le stockage, la gestion du matériel de montagne (crampons, arvas, casques, skis, pelles, sondes) et son prêt.

Repas du club : Le traditionnel repas du club sera, cette année, un repas de début d'année. La date et le lieu ne sont pas encore fixés, mais ce devrait être en février 2019. Comme les années précédentes, le club paye l'apéro et le repas est à la charge des participants (prix et menu négociés en amont par le club).

#### Bénévoles :

Régine Fontugne, gestionnaire bénévole de l'école d'escalade, a été nommée membre d'honneur du club : conformément aux statuts de l'association.

Sébastien propose d'évaluer les heures de bénévolat réalisées au sein du club afin de les valoriser lors de la prochaine assemblée générale : le CA approuve cette proposition.

Pour remercier les bénévoles de leur implication au sein du club, un pique-nique amélioré sera organisé à leur intention en fin de saison. Cette fête avait déjà été organisée par le club il y a quelques années et avait été appréciée.

#### Gestion des Topos :

Maurice propose de prendre en charge la gestion de la vente des topos mais demande à ce qu'un état des lieux précis soit réalisé au préalable sur les stocks et les points de vente.

#### Noël des enfants :

Julie propose d'organiser une fête de Noël pour les enfants de l'école d'escalade le 19/12 : idée validée par le CA. A cette occasion, des cadeaux seront offerts aux enfants : le club payera le pot et les cadeaux. Toutes les bonnes volontés pour aider à organiser cette manifestation sont les bienvenues.

*Fin de la réunion : 21h30*